

Paris Nanterre : une vision, une détermination

Un principe Trois engagements 12 priorités

Un principe

Parce que l'université et ses membres forment un milieu très original, nous sommes convaincus que **l'application au quotidien d'un principe simple, celui de la subsidiarité**, est le levier majeur pour **modifier en profondeur notre réalité universitaire et son vécu par tous les personnels et étudiants**. Ce principe consiste à rechercher et privilégier le niveau de responsabilité le plus pertinent pour concevoir et mettre en œuvre nos projets : **souvent, les solutions ne sont pas « en centrale » mais dans les UFR et au niveau des**

équipes (pédagogiques, scientifiques, administratives).

Les contraintes des tutelles sont de plus en plus fortes : laissons, suscitons, pour la part qui relève de nous, le maximum de liberté ! Faisons confiance aux initiatives individuelles pour créer du collectif, être capables de nous adapter à un contexte législatif mouvant, assurer la pertinence et la richesse de nos formations, pérenniser la vitalité de notre recherche, garantir l'harmonie des relations professionnelles et pédagogiques.

Trois engagements

En vertu de ce principe, nous prenons 3 engagements fermes :

1. Conduire l'université de façon moins centralisée et plus responsable
2. Valoriser les projets bâtis à petite et moyenne échelles
3. Être entièrement au service de notre université et de ses intérêts

Nous entendons travailler en faisant confiance à l'expérience des personnels, en motivant les équipes par cette confiance, en articulant mieux l'exécutif et le consultatif, en introduisant de la souplesse et de la liberté au service de l'intérêt général.

Le principe et les engagements rappelés ci-dessus viendront soutenir nos 12 priorités

Douze priorités

- Soutenir activement la vitalité et le rayonnement de la recherche
- Mener un dialogue social en continu
- Poursuivre l'ouverture de l'université sur la ville et le territoire
- Prendre soin des étudiants (santé, conditions de vie et d'étude, précarité)
- Engager une politique internationale ancrée dans l'université européenne EDUC
- Libérer du temps et améliorer la satisfaction au travail
- Conforter notre responsabilité sociale autour de deux axes prioritaires :
"Université verte" / Non-discriminations
- Engager immédiatement des mesures pour éviter la vacance des personnels administratifs et favoriser leur stabilité
- Restructurer les services ou départements objectivement sous-dotés
- Faciliter et alléger le travail des personnels administratifs et enseignants, notamment en révisant en profondeur les systèmes d'information
- Maintenir une politique sociale forte envers les étudiants.
- Maintenir la diversité disciplinaire et garantir la liberté pédagogique.